Image not found or type unknown

Amande de stationnement

Par **Van Vanhelsing**, le **12/04/2020** à **17:19**

Bonjours je me retrouve à être prélevé pour une somme de 1350 euros par voie D'huissier des impôts j'ai u juste reçu un courrier sans enveloppe dans la boîte aux lettres commune à l'immeuble ou je vie, puis début de mois moins 100 euros alors que je suis en invalidité et persoie moins de 700 euros sur les quel son aussi prélevé 30% par la cpam D'Orléans pour une soit disant déte ? Je n'es jamais u de papier sur le par brise n'y de l'être de relance. Comment s'il vous plaît. Faire stopper ces prélèvement qui pour certains date de 2011 et autre.

Je compte sur vous pour me donner une réponse rapide et claire si je me suis bien exprimé..

De plus oui j'ai comie un volé et pas doué pour ce genre de chose. Je me suis fait attraper volé de 5 bidons de gazoil pour des allé retour au TGI de Toulon chose que je ne pouvais payer j'ai payé ma déte à la société. Par un suivi au SPIP et le port du bracelet pour une durée de 14 mois depuis le 18/09/2019. Mais j'ai fait une requête en demande de LC, qui m'a été refusé donc je ne fait pas appel à cette réponse négative mais aussi une amande de 3800 euros, que je ne suis dans la possibilité de payer pour le moment.

Que me conseiller vous.

Que puige faire.

Je ne refuse pas de payer.

Mais comment puige avoir un report pour payer. Vu que 30% pris par la cpam, et 100 euros, prélevé par le trésor public.

Mille merci pou vos réponses.

Par **Van Vanhelsing**, le **12/04/2020** à **17:22**

Comment annulé ou réduire une amande suite à une condamnation pour volé de 5 bidons de gazoil.

Par **Visiteur**, le **12/04/2020** à **17:28**

Bonjour
Les dettes légales, amendes et les dommages et intérêts alloués aux victimes dans le cadre d'une condamnation pénale étantt exclues de la procédure de surendettement, ce n'est pas une solution envisageable.
Il vous reste celle d'obtenir un allègement de mensualités et un étalement pour l'amende.
Et bien sûr, je vous souhaite de trouver un travail dès que cette épidémie sera calmée.

Par **Tisuisse**, le **13/04/2020** à **08:15**

Bonjour,

Je ne vois pas le lien entre le titre de ce sujet "Am**a**nde de stationnement" et le texte du 1er massage ? texte d'autant plus difficile à comprendre qu'il n'est pas rédigé de façon claire et précise, les fautes ne facilitant pas la lecture.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés